



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE DE L'ORNE

Association reconnue d'utilité publique
Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Environnement
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français

Réunion du Comité Directeur du 1^{er} décembre 2018

Ouverture de la réunion à 14 h15

Présents : Jean-Paul Boisgontier, Michel Callu, Jacques Dugué, Arlette Jeanne, Arlette Le Provost, Alain L'huissier, Annette Pelloin, Olivier Plumerand, Philippe Vergne, Nicole Beauder

Invitée : Danièle Gouhier, Présidente de l'Association « Les Milles Pattes »

Excusé : Christian Bailly

Compte rendu du Comité Directeur du 1^{er} septembre 2018

Il a été approuvé à l'unanimité.

La Randonnée Départementale du Dimanche 09 septembre 2018 à Vingt-Hanaps

Danièle Gouhier, Présidente de l'association « Les 1000 Pattes » de Condé sur Sarthe nous informe sur les points majeurs rencontrés lors de cette journée très bien organisée :

- pas de souci d'organisation, ni de problème d'intendance malgré le nombre important de randonneurs présents (225).
- salle petite mais vu la météo très favorable, beaucoup de personnes sont restées dehors pour le pique nique.
- la recherche de sponsors n'a pas demandé trop de temps.
- Jacques pense établir un cahier des charges pour aider aux prochaines organisations de rando départementale, à savoir ce qui est obligatoire et ce qui est facultatif. Il demande à Jean Paul et à Danièle Gouhier de préparer un mémento en ce sens.

Date et lieu de la Rando départementale 2019

- la date est fixée au dimanche 8 septembre.
- le club de Courgeoût aurait peut-être proposé de l'organiser.

Compte rendu de l'AG 2018

Il a été approuvé à l'unanimité.

La date du 2 mars 2019 a été retenue pour la prochaine AG départementale, car l'AG régionale est fixée au 23 mars. Il y aura une réunion des baliseurs le matin à 10h. La date de la réunion préparatoire est fixée au 9 Février à 14h.

Le nombre de représentants à l'AG régionale est de 10 maximum par département. Il faut se présenter avant.

Bilan des Commissions Régionales "Pratiques et Adhésions" et "Formations"

Jacques nous rapporte ses commentaires sur sa réunion du 22 septembre 2018.

L'intervention de Laurent Guérin a surtout été axée sur la marche aquatique et le longe côte.

Il faudrait déterminer le nombre de licenciés dans chaque club, participant à la randonnée départementale, ce qui donnerait par différence le nombre de non licenciés, plus difficile à obtenir car il n'y a pas de comptage précis par club ce jour là.

Est que l'on organise une rando Challenge ? La réponse est NON.

Jacques demande si l'on va organiser une section de marche nordique à L'Aigle : NON, on nous a seulement proposé une journée d'initiation à la marche nordique.

Prévoit-on une journée rando découverte dans le 61 ou 50 ? La réponse est NON.

Doit-on utiliser « Office 365 » ? Son but n'est pas très clair et tout le monde n'est pas équipé de Windows ou de MacOSx.

Nouvelles Formations en 2019. Bilan des certifiés dans l'Orne

4 nouveaux diplômés vont être créés.

Jacques a un nouveau document à mettre sur le site à propos de ces formations.

Il y a 28 baliseurs officiels dans l'Orne (comprenant Roger Pringault, démissionnaire). Afin de connaître leur statut actuel sur le terrain, Philippe contactera Martine Bisson et Michel Thieuw, en principe collecteurs.

Philippe nous relate sa formation d'aménageur à laquelle il a participé avec Michel Duguey. Etant formateur fédéral pour le balisage, Philippe, à l'issue de cette formation, (sous réserves de réussite) devient, de facto, formateur fédéral pour l'aménagement de parcours. Il pourra être sollicité pour animer le même type de stage partout en France.

Il y a un nouveau tarif du CODEP pour les formations. La répartition du prix reste la même : 1/3 Région, 1/3 Département, 1/3 Club.

Michel Callu a passé le module de base + SA1 en Bretagne.

Formation PSC1 par le CDOS : prix 10 €, pour 3 personnes et par module.

Bilan licenciés 2017/2018 et 2018/2019 au 30/11/2018

Le nombre de licenciés en 2017-2018 a été de 866. Pour l'année 2018-2019, à la date du 01/12/2018 les adhésions en cours sont de 677.

L'Orne à pied

Philippe nous fait le point.

Seuls les PR confiés à Christian ne sont pas finalisés. Philippe propose de répartir sa tâche afin de finaliser au plus vite. Domfront s'est proposé pour en prendre une partie.

Au niveau national, Patrick SOUC n'est pas convaincu par une réédition de l'Orne à Pied.,

Le Conseil Départemental ne participerait plus (à confirmer par M. Geslain cependant). Philippe a demandé 2 devis au national : un sur la base de 90 pages et l'autre sur la base de 96 pages, en attente.

Jacques doit rencontrer Mr Geslin au niveau Départemental.

Une nouvelle Association les « itinéraires ruraux » voudrait adhérer à FFRP. A. Jeanne a demandé un dossier en ce sens, en attente.

Labellisation des PR

Si l'Orne à pied est réédité, la priorité est de labelliser les PR de l'Orne et non spécifiquement ceux du Perche.

Balisage dans le Perche

PNR (Parc Naturel Régional) : De nombreuses questions sont pendantes, en particulier celle-ci : Comment organiser les équipes de baliseurs dans le Perche ?

CR Inter Régions Grand Ouest

Très bonne organisation à Seillac (Loir et Cher) du 18 au 20 oct 2018. Tous les départements étaient représentés. A. Jeanne et Jean Paul Boisgontier représentaient l'Orne.

Quelques exemples de travaux et présentations :

- Atelier pratique et adhésions : comment fidéliser les adhérents actuels et avoir de nouveaux adhérents ?
- Création d'un livret format numérique et papier.
- Nouveau cursus de formations (qui va être inscrit sur le site du Comité)
- Brevets fédéraux en janvier 2019.
- Dématérialisation des licences.
- Création de sacs et timbres à l'effigie de la Randonnée.
- Pour la Normandie : création d'un GRE (Europe), du Tréport au Mont St Michel.

Tarif des formations de baliseurs

Pour une journée :

- Dans le Calvados : 45€/ personne, ou 450€ pour 10 personnes et 600€ au dessus de 10 personnes.
- Dans l'Orne : 500€ quelque soit le nombre+ repas des 2 formateurs. On peut augmenter et passer à 550€ pour un groupe de 20 personnes maximum et 5 au minimum.

Un aménageur est 1 chef de projet qui doit tout maîtriser (méthodologie de conduite de projet, organisation des compétences sur son territoire - loi Notre, aspects juridiques, financiers, management d'équipes...) afin de créer 1 GR ou GRP.

Fête de la Rando 2018

Domfront est le seul club à avoir représenté le CDRP en 2018.

La date de la prochaine fête de la rando a été fixée au 27 et 28 avril 2019. Jacques va envoyer un dossier à remplir à chaque club participant.

A. Jeanne peut faire une demande de subvention.

Questions diverses

Comment redynamiser le GR22 ?

Création d'une nouvelle licence : licence comité.

Les Rando-cartes n'existent plus.

Le prochain Rand'Orne (n°55) sortira en mars 2019.

Que fait-on pour la journée mondiale de l'environnement en 2019 ?

Développement durable : des gobelets ont été distribués en 2017.

Fin de la réunion à 17 h 30.